



L'Océan, bien commun de l'Humanité

Les plastiques en Méditerranée

Comité IFM Toulon Provence Corse

Introduction

« **N**en jetez plus, la mer est pleine ! » Cela aurait pu être le titre choc du rapport plus sobrement baptisé « *Mare Plasticum : The Mediterranean* », mais très explicite, que vient de publier l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ses auteurs y chiffrent à environ 229 000 tonnes la masse de déchets plastiques récupérée chaque année par la Grande Bleue, masse qui pourrait doubler d'ici à 2040 si aucune mesure ambitieuse n'est rapidement prise.

Aucun des 22 pays du bassin méditerranéen, dont les flux ont été étudiés, ne peut se sentir à l'aise face à ce qui relève d'une véritable calamité qui ravage durablement les écosystèmes sur terre comme en mer.

Les petits pays du pourtour méditerranéen, ne sont pas en reste. Par tête d'habitant, le Monténégro apparaît comme le plus polluant (8 kilos par habitant et par an), devant la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine (3 kilos).

Il y a aussi plastiques et plastiques : ceux qui subsistent sous la forme de gros déchets et les macros plastiques primaires - qui se mélangent aux eaux des océans sous forme de petites particules. Un véritable poison dont la quantité rejetée en Méditerranée s'élève à 13 000 tonnes par an. Son principal ingrédient est la poussière de pneu (53 %) ; suivent les particules d'origine textile (33 %) et les microbilles utilisées dans les cosmétiques (12 %).

Ce tableau pourrait vous paraître bien triste et sans espoir, pourtant, les États côtiers de la région méditerranéenne ont adopté dès 1976, lors de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone), un protocole de prévention de la pollution qui définit la coopération entre les États en cas de situation critique. Ces instruments juridiques sont

L'Océan bien commun de l'Humanité

Les plastiques en Méditerranée

Dossier

Dossier

entrés en vigueur le 12 février 1978. La Convention a aussi prévu l'adoption d'instruments juridiques additionnels. En 1995, les parties contractantes ont adopté des amendements importants à la Convention de Barcelone de 1976, qui a été renommée « Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée » et est entrée en vigueur en 2004.

La Convention de Barcelone et ses protocoles constituent donc le cadre juridique du plan d'action pour la Méditerranée, élaboré dans le cadre du programme pour les mers régionales, du programme des Nations unies pour l'environnement.

La mer Méditerranée la plus polluée du monde

La mer Méditerranée, la plus vaste des mers intercontinentales, s'étend sur 2,9 millions de kilomètres carrés et représente 0,8 % des eaux du globe. Située entre l'Europe, l'Afrique du nord et l'Asie de l'ouest, elle est comme son nom l'indique « au milieu des terres ». Sa position est devenue un facteur aggravant de la concentration de la pollution plastique.

Le taux de renouvellement de ses eaux est d'environ 90 ans alors que les plastiques mettent parfois plusieurs centaines d'années pour disparaître. Les morceaux de plastique se décomposent sous l'effet des rayons UV, du vent, de la salinité et du mouvement des vagues. En Méditerranée, la libération de ce plastique devient de plus en plus problématique car les concentrations de microplastiques atteignent des niveaux records : 1,25 million de fragments par kilomètres carrés. Cette tendance s'accroît chaque été avec l'arrivée massive de touristes : les 200 millions de touristes généreraient une augmentation de 40 % de déchets. L'association « Participe Futur » compte dans ses rangs des marins, des enseignants, des scientifiques et des volontaires, tous animés par l'envie de faire découvrir le milieu marin à un large public mais, selon ce président d'association, « le gros problème vient au départ des fabricants de polymères, c'est à la source qu'il faudrait agir. La plupart des plastiques produits ne sont pas recyclables, ils terminent donc leur route dans la mer ».

Un rapport de l'UICN, publié aujourd'hui, révèle qu'environ 229 000 tonnes de déchets plastiques sont déversées chaque année dans la mer Méditerranée - l'équivalent de plus de 500 conteneurs d'expédition par jour - et ce, principalement à cause d'une mauvaise gestion des déchets. Sans intervention signi-





Dossier Méditerranée

ficative, cette pollution ne va cesser de s'aggraver jusqu'à doubler et atteindre 500 000 tonnes d'ici 2040. En cause : la mauvaise gestion des déchets par les pays riverains.

La mer Méditerranée est une zone d'accumulation importante du plastique, car il s'agit d'une mer semi-fermée dont les côtes sont très urbanisées, industrialisées, avec des activités très intenses de transport : maritime, touristique, de pêche et d'aquaculture. Ceci expliquerait pourquoi les résultats des modélisations y prédisent les plus importantes concentrations de plastiques flottants dans le monde.

L'accumulation de plastiques dans les eaux ou sur les fonds, notamment au niveau des estuaires, entraîne la dégradation, voire la destruction d'habitats d'espèces marines, et peut de surcroît entraîner une pollution physico-chimique du milieu.

Par ailleurs, cette pollution a des effets sur la santé humaine car, les produits alimentaires que nous consommons sont largement contaminés par les plastiques altérant les fonctions du système endocrinien. Ce fléau a également des impacts sociaux (vulnérabilité de la pêche et de l'aquaculture...) et économiques (réduction de la fréquentation touristique...) ; il renvoie à la responsabilité des collectivités territoriales, pacte alimentation, compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) quant à la solidarité amont/aval des territoires concernés par un cours d'eau.

Se pose alors la question des matières premières renouvelables et des bioplastiques en remplacement des plastiques actuels dès le début de leur conception : quel sera leur impact futur sur la biodiversité marine pour ne pas reproduire les erreurs du passé ?

La Commission européenne a développé une initiative intitulée « *Blue-Med* », pour faire de la Méditerranée une mer saine, productive et résiliente aux pressions subies. Une action spécifique est mise en place concernant « la Méditerranée sans plastique ». Dans le cadre de l'Eurorégion, une déclaration commune a été cosignée en 2019 par les 3 présidents des CESER¹ de Catalogne, des Baléares et d'Occitanie sur les questions de pollutions par les plastiques et le réchauffement climatique. L'avenir des peuples méditerranéens est entièrement lié à cette mer, aujourd'hui trop polluée, pourtant berceau de notre histoire. L'enjeu est considérable, nous ne pouvons plus l'ignorer. Tous ensemble, luttons pour sauver la Méditerranée.

Presque toutes les espèces marines sont en contact avec les plastiques

Aujourd'hui, presque toutes les espèces marines sont en contact avec les plastiques. Des fragments de plastique ont été retrouvés dans toutes les tortues marines en Méditerranée et dans 90% des oiseaux marins dans le monde. En 1960, c'était seulement 5% ! Le plastique a aussi des conséquences négatives sur la santé humaine. Les micros plastiques contenus dans nos cosmé-

1. Conseil économique, social et environnemental régional

L'Océan bien commun de l'Humanité

Les plastiques en Méditerranée

tiques ou encore les bouteilles en plastique que nous jetons avec négligence et qui, une fois en mer, se brisent en minuscules fragments, sont ensuite mangés par les poissons. Ils entrent ainsi dans la chaîne alimentaire jusqu'à nos assiettes : « nous mangeons ce qu'ils mangent ! » Isabelle Autissier, Présidente du WWF France.



En cause, une production et une consommation excessive, une mauvaise gestion des déchets et le tourisme de masse, qui font de la Méditerranée l'une des mers les plus polluées au monde par les plastiques.

Avec 60 millions de tonnes de plastique produites par an, l'Europe est le deuxième plus grand producteur mondial de plastique après la Chine et rejette en mer, chaque année, près de 229 000 tonnes de macro plastiques et près de 130 000 tonnes de micro plastiques. La plupart de ce plastique est rejeté à travers les principaux fleuves.

Des 27 millions de tonnes de déchets plastiques, produits chaque année en Europe, seulement un tiers est recyclé, et la moitié des déchets plastiques en Italie, en France et en Espagne finit en décharge. De son côté, la France n'est pas en reste : elle recycle aujourd'hui seulement 22% des plastiques, l'un des pires records en Europe.

Les 9 pays en Méditerranée qui rejettent le plus de déchets plastiques dans la mer

Environ 24 millions de tonnes de déchets plastiques ont été produites par 22 pays de la région méditerranéenne, selon un nouveau rapport publié par WWF, le 7 juin 2019. L'ONG internationale estime qu'un quart des déchets plastiques à travers le monde finissent dans la nature, chaque année, dont 229 000 tonnes en Méditerranée. Une fois rejetés dans la mer, ces déchets plastiques peuvent nuire aux écosystèmes marins. Les plus petits d'entre eux, appelés les micro plastiques -particules de plastique dont le diamètre est inférieur à 5 mm-, peuvent d'ailleurs être ingérés par les poissons et se retrouver dans nos assiettes.



La France est le pays, en Méditerranée, qui produit le plus de déchets plastiques, avec 4,5 millions de tonnes en 2016, soit environ 66 kg par personne. Une partie de ces déchets plastiques n'est ni recyclée ni incinérée ou enfouie et finit par être rejetée en Méditerranée. Dans le détail, ces derniers proviennent essentiellement :

- des activités côtières, à 79% : en cause une gestion des déchets inefficace et l'impact des activités touristiques,
- de la pollution apportée par les fleuves, à 12%,
- des activités maritimes (pêche, aquaculture, transport), à 9%.

Contrairement au cas des océans, 80% de la pollution plastique en Méditerranée revient vers les côtes en une dizaine d'années, d'où l'accumulation de déchets plastiques sur les plages et les littoraux. *« C'est grave sur le plan environnemental mais aussi économique puisque cette pollution menace de nombreux emplois et ressources. Il est donc impératif que les États méditerranéens prennent des mesures ambitieuses pour mettre un terme à ce fléau. La France a l'opportunité d'agir concrètement en actant des mesures ambitieuses dans la loi anti-gaspillage qui est actuellement en discussion »*, a déclaré Isabelle Autissier, présidente du WWF France, dans un communiqué.

Grâce à des systèmes de collecte plutôt « performants », la France réussit à collecter une grosse partie de ses déchets plastiques et à limiter les rejets dans la nature. La France n'est donc pas le pays en Méditerranée qui rejette le plus de déchets plastiques dans la mer.

Voici les neuf pays en Méditerranée qui rejettent le plus de déchets plastiques en mer (en tonnes).

Pour son rapport, WWF s'est focalisé sur 22 pays de la Méditerranée : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Gibraltar, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie.

1. Égypte : 250 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 3,02 millions de tonnes générées.
2. Turquie : 110 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 3,69 millions de tonnes générées.
3. Italie : 40 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 3,91 millions de tonnes générées.

Ex aequo

4. France : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 4,46 millions de tonnes générées.
4. Espagne : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 2,37 millions de tonnes générées.
4. Tunisie : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 240 000 tonnes générées.
4. Croatie : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 410 000 tonnes générées.

L'Océan bien commun de l'Humanité

Les plastiques en Méditerranée

4. Maroc : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 550 000 tonnes générées.
4. Grèce : 10 000 tonnes de déchets plastiques rejetés en mer sur 720 000 tonnes générées.

Nota : Il apparaît aujourd'hui que dans un contexte économique et sanitaire difficile, certains pays du sud de la Méditerranée ont du mal à appliquer les protocoles définis dans la convention de Barcelone.

Appel aux bonnes pratiques

Le CESER Occitanie, dans une étude sur « Les pollutions par les plastiques en Méditerranée », et après expertises et auditions des acteurs locaux, formule trois fortes préconisations :

1. une grande action internationale, « Sauvons la Méditerranée » : bâtir, sous l'impulsion du CESER Occitanie, une stratégie de lutte contre la pollution en Méditerranée, commune aux trois Conseils Économiques et Sociaux régionaux membres de l'Eurorégion, tout en élargissant ce réseau d'abord au niveau national : Régions sud et Corse, puis à l'ensemble des pays riverains volontaires de la Méditerranée. Se donner ainsi, à l'échéance du 1er trimestre 2022, les moyens d'une Conférence internationale : « Sauvons la Méditerranée », avec pour objectif de doter l'Euro région Pyrénées-Méditerranée de la dimension évidente pour être un acteur de référence aux yeux des instances européennes ;
2. renforcer les programmes d'éducation à interagir avec l'environnement : encourager et soutenir les actions, menées par les associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), pour sensibiliser les jeunes, dès le plus jeune âge, et tous les citoyens ;
3. élaborer des politiques publiques volontaristes : soutenir les acteurs et les actions qui contribuent à réduire la production de déchets plastiques pour faire évoluer les comportements tant des industriels que des consommateurs.

C'est pourquoi, le WWF appelle aussi les gouvernements, les entreprises et les citoyens à adopter une série d'actions visant à réduire la pollution plastique, parmi lesquelles :

- la signature d'un accord international, juridiquement contraignant, pour mettre fin au déversement du plastique dans les océans ; cet accord serait soutenu par des objectifs nationaux ambitieux, afin d'atteindre 100% de plastique recyclable et réutilisable d'ici 2030, et la collecte de 100% des déchets ;
- des interdictions nationales pour tous les plastiques à usage unique et



les ajouts de microplastique dans les produits d'ici 2025 ;

- un appel aux entreprises pour qu'elles investissent dans la recherche de solutions innovantes.

Conclusion

La vision environnementale de la pollution en Méditerranée de certaines ONG peut paraître, à beaucoup, excessive. Pourtant, à raison d'une hausse annuelle de la production mondiale de plastique de 4 %, d'après l'UICN, la pollution devrait atteindre 500 000 tonnes par an d'ici vingt ans en Méditerranée, sans engagements nouveaux pour les réduire. Les gouvernements, le secteur privé, les instituts de recherche et d'autres industries et consommateurs doivent travailler ensemble pour repenser les processus et les chaînes d'approvisionnement.

Exemple particulièrement parlant, l'interdiction des sacs plastiques dans le bassin Méditerranéen, si elle était décrétée, permettrait de réduire les rejets de plastique d'environ 50 000 tonnes par an. La même quantité pourrait être évitée simplement en faisant adopter aux 100 villes les plus polluantes les normes de bonnes pratiques mondiales les plus pertinentes. D'autant que la pollution plastique n'est pas seulement nocive pour la faune marine, insiste bien le rapport. Elle présente également un risque potentiel pour la santé de l'homme en s'accumulant tout au long de la chaîne alimentaire qui mène à lui.

Mais au-delà de cette découverte alarmante, conséquence du réchauffement environnemental, les scientifiques cherchent à savoir si certaines bactéries ne pourraient pas se révéler potentiellement bénéfiques. « On est en train de regarder si certaines peuvent "dégrader" le plastique, c'est à dire le transformer en CO₂ et eau », indique Tosca Ballerini, coordinatrice scientifique de l'Expédition Med. Avec un espoir de, peut-être, mettre au jour de nouvelles manières de recycler nos déchets. La meilleure solution pour résoudre le problème de la pollution plastique en mer est d'arrêter de produire des objets en plastique à usage unique.

Dans le cadre du plan d'actions « Zéro déchet plastique en mer » (2020-2025) l'État préconise la mise en œuvre, d'ici 2025, de 35 actions pour lutter contre la pollution plastique en mer. Pensons aux générations futures à qui nous devons donner, dès à présent, l'espoir de retrouver, dans quelques temps une mer Méditerranée sans déchets.

Documentation

Rapport : CESR Occitanie avec l'autorisation de M. Chevalier

Les Echos : Joël Cossardeaux – wikipédia

Wikipédia

Photos : Monaco Tribune – WWF France